



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM ») (ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities CP-EUR : LU1752461183

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33 (0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 15/04/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

DUREE

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities a été créé le 10 septembre 2018 pour une durée indéterminée.

OBJECTIFS

Le Compartiment vise à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ESTR plus 3% (capitalisé) sur une base annuelle. Il investira au moins 70% de ses actifs dans des titres émis par des émetteurs dont le siège social est situé dans un Etat membre de l'OCDE, en intégrant en parallèle une analyse des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). L'univers d'investissement se compose des sociétés incluses dans les indices suivants : ICE BofAML Euro Corporate Senior, ICE BofAML BB-B Euro High Yield Non-Financial Constrained, ICE BofAML Euro Subordinated Financial, ICE BofA Euro Non-Financial Subordinated, l'indice ICE BofAML Euro Large Cap ex Corporates et ICE BofA Non-Financial US Emerging Markets Liquid Corporate Plus et ICE BofA Contingent Capital Index. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire a toute latitude quant à la composition du portefeuille et peut s'écarter de l'univers d'investissement. Le Gestionnaire accorde une grande importance aux critères ESG via une approche sélective permettant d'en éliminer au moins 20%, en deux étapes. Etape 1 : Exclusions. Le Compartiment applique le socle commun d'exclusion tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de Gestion, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Ce socle couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment applique également des exclusions spécifiques. Ainsi que le Compartiment ne pourra pas investir dans les secteurs des armes conventionnelles, des jeux de hasard, des OGM, du nucléaire et de la production de films pour adultes. Etape 2 : Notation ESG. Etape consistant à attribuer une notation ESG à une grande majorité d'entreprises de l'univers d'investissement. Ce processus permet de déterminer l'univers éligible : 1. les entreprises non suivies par le modèle interne du Gestionnaire ou par le fournisseur de données extra-financières externe sont systématiquement exclues ; 2. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire et ayant une notation MSCI ESG Rating de CCC ou B et dont la sous-notation MSCI ESG est inférieure à 3 pour l'une des catégories environnement, social ou gouvernance sont aussi exclues ; 3. les entreprises notées 1 sur l'échelle de notation interne du Gestionnaire (qui va jusqu'à 5) concernant les piliers « capital humain » et/ou « gouvernance d'entreprise » sont exclues. Le processus d'analyse ESG interne combine deux approches : « best-in-universe » (l'équipe de gestion privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille ou secteur d'activité) et « best effort » (l'équipe de gestion encourage les progrès continus des émetteurs). Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères ESG sont analysés. L'analyse des controverses basée sur les éléments obtenus auprès du fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG. Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux. La notation ESG pondérée moyenne du portefeuille sera supérieure à celle de l'univers d'investissement, conformément à la notation interne. A partir de cet univers éligible, l'équipe de gestion met en œuvre un processus d'investissement en deux étapes : Etape 1 : Analyse du profil de risque global et détermination de l'allocation par segment au regard d'une analyse fondamentale et quantitative. Les principaux

segments obligataires sont : titres à haut rendement (« high yield ») ayant une note comprise entre BB+ et B-. Le Compartiment n'investit pas dans des titres en difficulté (« distressed ») ; titres de qualité « investment grade » (notation supérieure ou égale à BBB-) ; titres émis par des entités dont l'activité est principalement exercée dans un pays non membre de l'OCDE entraînant une exposition aux marchés émergents ; obligations garanties, obligations SSA et emprunts d'Etat ; obligations convertibles et obligations de type « contingent convertible » jusqu'à 10% de l'actif net du Compartiment ; obligations subordonnées d'émetteurs du secteur financier (dont obligations de type « contingent convertible » jusqu'à 10% de l'actif net du Compartiment) ; obligations subordonnées d'émetteurs hors finance (obligations d'entreprises hybrides). Etape 2 : Sélection des titres obligataires par une analyse bottom-up des émetteurs crédit. Le Compartiment est investi jusqu'à 100% maximum de son actif net dans des titres de créance, dont tout type d'obligations et des instruments du marché monétaire. Ces titres sont émis par des émetteurs dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE à hauteur de 70% minimum, et libellés dans la devise d'un pays membre de l'OCDE. Ces entités peuvent avoir une activité principale exercée dans un Etat non membre de l'OCDE de nature à entraîner une exposition économique aux pays émergents jusqu'à 100% de l'actif net. Au minimum 80% des titres du portefeuille seront libellés en euro et/ou en USD. Le Compartiment pourra investir dans des instruments émis par des émetteurs notés à minima B- : « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB-) et « High Yield » (spéculatif notés entre BB+ et B-). La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Les investissements en obligations convertibles et obligations convertibles contingentes ne pourront excéder 10% de l'actif. Le Compartiment ne traitera pas d'instruments de titrisation tels que les Asset Back Securities et les Mortgage Back Securities. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré est comprise entre -2 et +8. L'exposition nette globale du Compartiment sera limitée à 100% de l'actif net aux moyens de titres en direct, de produits dérivés et à titre accessoire d'OPC. Le Compartiment peut intervenir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel à des fins de couverture et d'exposition au risque de crédit et de taux, ou en couverture uniquement du risque de change. Un risque résiduel de 5% maximum de l'actif net pourra subsister. L'utilisation des Credit Default Swaps indicels est effectuée uniquement pour couvrir le risque de crédit à hauteur de 100% maximum de l'actif net en qualité d'acheteur ou de vendeur. Le Compartiment est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur. Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 et exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire datée du jour même. L'action CP-EUR capitalise ses revenus, sur décision annuelle du conseil d'administration.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Compartiment est principalement destiné aux investisseurs qui souhaitent s'exposer aux marchés obligataires sur une durée de trois ans et sont prêts à accepter les risques découlant d'une telle exposition. Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?**INDICATEUR DE RISQUE**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Risque de liquidité et risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 050 €	8 340 €
	Rendement annuel moyen	-19,5 %	-5,9 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 090 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-9,1 %	-1,1 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 160 €	10 330 €
	Rendement annuel moyen	1,6 %	1,1 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 290 €	11 230 €
	Rendement annuel moyen	12,9 %	3,9 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 10/2020 et 10/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 10/2016 et 10/2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2018 et 12/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	151 €	368 €
Incidence des coûts annuels*	1,5 %	1,2 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3 % avant déduction des coûts et de 1,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,49 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	49 €
Coûts de transaction	0,52 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	52 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. 10% TTC de la surperformance du Compartiment par rapport à son rendement cible : €STR plus 3% (capitalisé), une fois les sousperformances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 3 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (CET / CEST) et exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire datée du jour même.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Le Compartiment est classifié article 8 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le Prospectus, le(s) Document(s) d'Informations Clés (DIC), les Statuts ainsi que les rapports annuel et semi-annuel pour la Suisse du Compartiment peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH - 8002 Zurich, Switzerland.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.